

Je dis tout cela pour que l'on n'oublie pas que le 27 octobre, le jour même où le premier ministre prononçait à Guelph les propos dont parle le ministre, à Concord, à quelques milles à peine de Guelph, le chef de l'opposition (M. Mulroney) énonçait sa propre position sur la question de la paix et les moyens d'atteindre un désarmement significatif.

Permettez-moi de rappeler aux députés ce que le chef de l'opposition a déclaré ce soir-là. Il a souhaité l'établissement d'un programme qui permettrait de poursuivre les initiatives canadiennes et autres qui tendent à améliorer le climat du dialogue...

M. le vice-président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais par égard pour le décorum, j'invite les députés qui désirent converser avec leurs collègues à s'asseoir et à le faire à mi-voix pour ne pas distraire le député qui a la parole.

M. Stevens: Merci, monsieur le Président.

Le 27 octobre, le chef de l'opposition a déclaré, en premier lieu, qu'il fallait, selon lui, que se poursuivent les initiatives canadiennes et autres pouvant assainir l'atmosphère du dialogue entre l'Est et l'Ouest. Il a recommandé que soit confiée au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, l'étude dont je parlais tout à l'heure. Troisièmement, il a exprimé l'avis que le Canada devait recommencer à jouer un rôle en faveur de la non-prolifération des armes nucléaires dans les pays qui en possèdent la technologie et qui ont la possibilité de l'utiliser à des fins non pacifiques. Il a demandé à nouveau à l'Union soviétique de revenir à Genève en vue de poursuivre les négociations sur la réduction des forces nucléaires de portée intermédiaire faute de quoi il faudrait songer à trouver une nouvelle tribune pour tous les entretiens sur le désarmement. Il a également demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures de soutenir davantage la politique qui consisterait à s'engager à ne pas recourir les premiers à l'arme nucléaire en proposant que la question soit examinée à une prochaine réunion de l'OTAN.

J'ai été un peu étonné de constater, monsieur le Président, qu'on n'a encore rien fait, mais le ministre a réclamé la nomination d'un ambassadeur chargé du désarmement pourvu de fonds et d'un personnel suffisants pour lui permettre de favoriser les discussions sur le désarmement qui se poursuivent actuellement aux Nations Unies et pour jouer un rôle constructif dans le domaine du désarmement. A ce propos, les députés se souviendront que, quand j'ai simplement demandé au ministre hier soir si un ambassadeur avait été nommé, il m'a franchement étonné en me répondant que le poste était encore vacant. Cela m'étonne, car en lisant le discours du trône de 1980, vous constaterez que le gouvernement actuel estimait que ce poste était précisément une mesure importante à prendre dans l'intérêt du désarmement. Or, que constatons-nous maintenant, durant ce nouveau débat sur l'Adresse? Le ministre doit avouer que ce poste est actuellement vacant.

Le chef de l'opposition a déclaré qu'une délégation composée de représentants d'élite de tous les partis devrait être présente partout où l'on parle de désarmement. On a également proposé qu'il y aurait lieu d'encourager, à l'ONU et sur le plan

régional, la réduction du transfert d'armes classiques, notamment dans les régions en proie actuellement à des conflits.

Je le mentionne simplement afin de replacer ce débat dans son contexte. Toutefois, laissez-moi signaler ce dont il a négligé de parler hier soir. C'est la première fois de la session que le ministre prenait la parole. Depuis le 12 septembre dernier, nous n'avons pas entendu le ministre parler officiellement à la Chambre si ce n'est pour répondre aux questions. J'aurais cru, par exemple, qu'il nous aurait exposé la position actuelle du gouvernement au sujet de l'attaque tragique lancée contre l'appareil coréen 007, abattu au début de septembre. Qu'en est-il de la réparation? Qu'en est-il des familles qui n'ont rien reçu jusqu'à présent? Le gouvernement peut-il s'en tenir à déclarer que la réclamation globale pourra s'élever à 2.1 millions, alors qu'il doit admettre par la suite que les Soviétiques rejettent cette réclamation et ne veulent même pas négocier. Nous savons que la question a été abordée à Stockholm avec M. Gromyko. Nous ne connaissons pas les réponses des Soviétiques. Suffira-t-il au ministre de citer à la Chambre comme il l'a fait le 12 septembre, les propos de notre ambassadeur aux Nations Unies:

• (1530)

La destruction délibérée, en plein vol, de cet avion civil, non armé et facilement identifiable par un avion de combat soviétique sophistiqué, peu importe où elle s'est produite, est un meurtre pur et simple.

Suffit-il d'appeler cela un meurtre comme il l'a fait le 12 septembre? Voici que, le 25 janvier, le ministre n'y fait même plus allusion dans ses observations à la Chambre.

Je voudrais revenir sur cette autre question. Quelle est l'attitude du gouvernement relativement à l'île de Grenade? Au moment de l'invasion, nous avons entendu des déclarations pompeuses. Le ministre d'État chargé des Relations extérieures (M. Pepin) a dit ceci:

Au bout d'un certain temps, on admet les faits et l'État est reconnu.

C'était avant qu'il soit informé de l'intervention. C'était sans doute au moment où il était prêt à reconnaître le groupe qui s'était emparé du pouvoir par le meurtre et la violence. Le 27 octobre, le premier ministre a déclaré qu'il ignorait pourquoi on avait jugé nécessaire d'envahir l'île. Quelle est la position actuelle du gouvernement? Croit-il maintenant qu'une intervention se justifiait? Et se propose-t-il d'accorder une aide financière ou commerciale aux insulaires? Entend-il aider la Grenade à s'engager dans la voie de la démocratie? Ou va-t-il se croiser les bras et laisser ces observations qui ont été consignées au compte rendu demeurer en quelque sorte la politique apparente du gouvernement actuel à l'égard de cet événement important survenu dans notre hémisphère?

J'aimerais aborder un autre sujet. Bien des Canadiens, et notamment des membres de la communauté juive, se sont inquiétés au sujet des propos que le ministre a tenus alors qu'il se trouvait au Moyen Orient. La plupart d'entre nous savons l'angoisse qu'ils ont suscitée. Je me contenterai de rapporter les paroles de nul autre que le député d'Eglinton-Lawrence (M. de Corneille). Voici ce qu'il a dit: